

Politique d'impartialité de Hofi Cert.

Hofi Cert. s'engage dans des prestations d'audits et de certification, sa principale préoccupation est de garantir à ses candidats, ses clients, aux instances d'accréditations et les tiers intervenants, une objectivité de traitement tout au long du processus de certification, à compter du premier contact commercial et tout le long du parcours client.

Hofi Cert. comprend l'importance à exercer ses activités de certification et de gestion de son organisme de certification en toute impartialité.

Hofi Cert. souhaite permettre au client de s'engager sereinement dans son parcours de certification :

- En lui offrant la possibilité d'avoir une lecture simple des différentes étapes du parcours de certification en toute transparence.
- En mettant à disposition publiquement, le processus de certification selon le référentiel choisi sur le site internet de Hofi Cert.
- En traitant, toutes les informations recueillies dans la stricte confidentialité, en protégeant ses données sans possibilité de les transmettre à des tiers non autorisés.
- En traitant sa demande en toute objectivité et en motivant le refus, le cas échéant.
- En affichant ses tarifs sans ajouter des coûts additionnels à la signature du contrat.
- En s'assurant de dédier un seul interlocuteur unique sur tout le parcours client.
- En proposant un ou des auditeurs experts du référentiel choisi et de votre secteur d'activité sans qu'il puisse avoir aucun conflit d'intérêt.
- En veillant à votre satisfaction et à la qualité du processus de certification.
- En répondant à toutes les éventuelles plaintes et réclamations.

Hofi Cert. met tout en œuvre pour que ses activités de certification apportent une réponse claire et précise à vos attentes.